



Clinique S' Pierre
OTTIGNIES

REVALIDATION CARDIAQUE

La revalidation cardiaque est l'ensemble des moyens médicaux, physiques, psychologiques et sociaux visant l'amélioration de la qualité de vie du bénéficiaire après l'événement cardiaque. Le programme de revalidation cardiaque permet une prise en charge globale et pluridisciplinaire grâce aux différents intervenants de l'équipe : cardiologue, kinésithérapeutes, assistante sociale, psychologue et diététicienne.

Les objectifs du programme sont multiples : une meilleure capacité à l'effort, une reprise de confiance en vos capacités physiques, une meilleure gestion émotionnelle, une amélioration de votre hygiène de vie permettant la correction des facteurs de risque, une amélioration de votre moral, entre autres... C'est un programme qui n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

QUI ?

Pour tous les patients répondant aux critères d'inclusion suivants :

- Infarctus du myocarde.
- Intervention endovasculaire percutanée pour dilater les artères coronaires (STENT) ou pour endovalve (type TAVI).
- Intervention chirurgicale : pontages aorto-coronaires (PAC), chirurgie valvulaire (bioprothèse, valve mécanique...), chirurgie pour malformation congénitale ou acquise (réimplantation d'artères coronaires, CIV, CIA, mixome, péricardectomie, défibrillateur,...)
- Insuffisance cardiaque avec altération de la fonction.
- Greffe cardiaque.

LA REVALIDATION CARDIAQUE COMPREND DIFFÉRENTES PHASES

1. LA PHASE D'HOSPITALISATION

Lors de votre hospitalisation, la kinésithérapeute ou la psychologue passera en chambre pour vous donner les explications relatives à la revalidation cardiaque. Il vous sera demandé de signer le formulaire qui permet l'introduction du dossier à la mutuelle. Vous pourrez visiter la salle de revalidation et éventuellement commencer votre programme, encadré par les kinés. La psychologue sera présente pour discuter avec vous de l'impact de l'accident cardiaque sur votre santé mentale, à but préventif et/ou thérapeutique.

L'assistante sociale vous rendra visite si nécessaire afin d'évaluer le retour au domicile (aide familiale, infirmière à domicile, démarches administratives...). La diététicienne pourra aussi vous coacher en fonction de vos facteurs de risque (diabète, hypertension, cholestérol,...).

2. LA PHASE DE CONVALESCENCE

La phase de convalescence est la phase ambulatoire qui comprend des séances pluridisciplinaires: kiné, psychologie et diététique.

Durant le temps de votre programme, vos séances seront adaptées à vos besoins et devront être régulières pour se montrer efficaces. Un rendez-vous sera fixé avec le Dr Doriaux au début du programme afin d'évaluer votre aptitude à l'effort, optimiser la prise en charge de vos facteurs de risques cardiovasculaires et répondre à vos questions concernant votre événement cardiaque.

CONTACT

SECRÉTARIAT DE CARDIOLOGIE

010 437 347

SALLE DE REVALIDATION CARDIAQUE

010 437 284

revalidation.cardiologie@cspo.be

Horaire d'ouverture de la salle uniquement sur rendez-vous

Lundi, Mercredi & Vendredi

8h10 à 12h40

Mardi & Jeudi

8h20 à 10h25

Lundi & Vendredi

13h30 à 16h50



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

CARD-COMM-0002/09.22

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni

de la mutuelle.

Pour les patients hospitalisés, la quote-part des séances est de 5,04€.

Une facture de 5,04€ vous sera également adressée pour l'ouverture du dossier en hospitalisation. Les factures sont envoyées au domicile et sont encodées au nom du Dr Doriaux, la cardiologue responsable du programme.

OÙ ? Route 938, étage -1



NUMÉROS UTILES



Responsable du programme

Dr Cora Doriaux, Cardiologue

Kinésithérapeutes : 010 437 284

Sabine Coulon, Rita Larroumets et Marie Voogd

Psychologue clinicienne : 010 437 546

Mélody Soubeste

Assistante sociale : 010 436 686

Sophie Fastres

Diététicienne : 010 437 204

Savina Van Caloen

3. LA PHASE D'ENTRETIEN

Après cette période de réhabilitation cardiaque, la poursuite d'une activité physique et sportive est conseillée (marche, natation, vélo, jardinage, tennis...) à raison de trois heures par semaine afin de maintenir l'amélioration de la condition physique acquise lors du programme. Enfin, un suivi cardiologique régulier et annuel chez votre cardiologue référent est recommandé afin de réévaluer votre situation médicale.

COMMENT ?

Les kinés établiront un programme de réhabilitation adapté à votre niveau qui visera un travail d'endurance et de renforcement musculaire. Prévoyez une tenue adaptée à la pratique d'une activité sportive, une boisson pour vous hydrater et une collation pour les diabétiques. Une fontaine d'eau est également à disposition. La psychologue et la diététicienne quant à elles, articulent une prise en charge autour des problématiques que vous amènerez en entretien.

COMBIEN ?

Vous avez droit à 45 séances au total. Pour la kinésithérapie, les séances sont collectives et durent 1 heure, de préférence 2 à 3 fois par semaine, sur une période de 6 mois maximum. Les séances de psychologie et de diététique sont individuelles et durent environ 45 minutes.

COÛT ?

Une quote-part de 3,63€ par séance en ambulatoire (ou 1,81€ pour les patients BIM) est facturée pour les patients en ordre d'intervention